



**ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2025 ET DU
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

**AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE
ET GREFFIÈRE DE LA VILLE DE BERTHIERVILLE**

Conformément aux dispositions de l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes, le conseil municipal de la Ville de Berthierville procédera, lors d'une séance extraordinaire du 12 décembre 2024 à 19 h 30, en la salle de délibération du conseil sise au 588, rue De Montcalm à Berthierville, à l'adoption de son budget et de son programme triennal d'immobilisations pour l'année 2025.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, portent exclusivement sur le budget et le programme triennal.

Donné à Berthierville, ce 4 décembre 2024.

Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière